

Justificatif généré le 22/05/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 22/05/2024
Département : (94) Val-de-Marne (94)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/740509
N° d'annonce : 740509

GREFEL

Société Anonyme au capital de 48.000 €

Siège social : 3 Avenue du Viaduc FRUILEG CP 50809 94594 RUNGIS CEDEX

313 997 249 R.C.S. Créteil

Les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale Ordinaire **le 6 juin 2024 à 15H00** au bâtiment B3, 1er étage, dans les locaux de GREFEL, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du conseil d'administration,
2. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
3. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 225-38 et suivants du code de commerce,
4. Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
5. Quitus aux administrateurs,
6. Affectation des résultats,
7. Radiation d'un administrateur décédé,
8. Points sur les dossiers de subventions aux investissements,
9. Pouvoirs pour formalités,
10. Questions diverses

Les actionnaires ont le droit d'assister aux assemblées générales sur simple justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à leur nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Des formules de pouvoir sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Les actionnaires qui désirent voter par correspondance peuvent se procurer au siège social  formulaire de vote par correspondance et ses annexes. La demande doit être effectuée par

lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elle doit parvenir à la société six jours au moins avant la date prévue de l'assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus à la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.

Pour avis.

Le conseil d'administration

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeSkYmVeR

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeSkYmVeR>

